



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



Les orientations stratégiques 2014-2017

ÉDITO

La concertation, tant au niveau national qu'au niveau territorial, et le partenariat qui deviennent les méthodes de mise en œuvre de la politique de développement des activités physiques et sportives, ont été déjà largement éprouvées dans le champ du développement maîtrisé des sports de nature. La production des orientations stratégiques du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) pour les quatre ans à venir, partagées avec les partenaires de notre ministère, en est une bonne illustration.

Le développement des sports de nature constitue indiscutablement un levier de développement des territoires - en particulier des territoires ruraux carencés - et de la pratique du sport pour tous, notamment à des fins éducatives et de préservation de la santé. Toutefois, l'attractivité des sports de nature, pour les jeunes en particulier, nécessite que des offres structurées et innovantes d'activités physiques et sportives soient mises en place.

C'est pourquoi les démarches et expériences innovantes doivent être mutualisées. Nous devons nous engager collectivement vers la recherche, puis la généralisation, d'actions qui bénéficieront concrètement au développement des pratiques sportives de nature pour tous, pour le développement des territoires et pour relever les enjeux de la cohésion sociale et de la transition écologique. C'est bien ce rôle de mutualisation et de valorisation de l'expertise collective que doit jouer le PRNSN.

Thierry Mosimann, directeur des Sports

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

> En assurant l'interface entre les administrations et les acteurs du développement des sports de nature, le PRNSN est au cœur d'une politique publique partagée de développement maîtrisé des sports de nature.

> Le PRNSN est ainsi positionné comme une plateforme d'expertise et d'innovation dans le champ des sports de nature au service du développement des territoires et des pratiques sportives dans une démarche prospective.

> Son action s'inscrit pleinement dans les axes de la stratégie européenne 2020 visant une croissance intelligente, durable et inclusive.

GRUPE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE : UNE VISION PARTAGÉE DE LA MISSION DU PRNSN

Créé en 2013 par le ministère en charge des Sports le groupe d'orientation stratégique avait pour objectif de :

> associer pleinement, au-delà des services du ministère en charge des Sports, les têtes des réseaux d'acteurs concernés par le développement des sports de nature que sont les ministères en charge de l'Environnement, du Tourisme, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture et de l'Éducation, les fédérations sportives, les gestionnaires des espaces naturels, les représentants des collectivités territoriales, les acteurs de l'éducation populaire et de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) ;

> fixer les axes d'intervention prioritaires du PRNSN pour la période 2014-2017 ;

> préparer l'écriture de la convention 2014-2017 entre la direction des Sports et le CREPS Rhône-Alpes.

Au cours de l'année 2013, le groupe d'orientation stratégique s'est réuni trois fois : le 21 mai et le 23 octobre au ministère des Sports et les 10 et 11 juillet en séminaire d'écriture au CREPS Rhône-Alpes à Vallon Pont d'Arc. Le PRNSN a animé le travail d'écriture collective ; le cabinet de la ministre en charge des Sports a validé les contenus proposés par le groupe. Ce document « Les orientations stratégiques 2014-2020 » en est la synthèse. Il est complété par une annexe qui présente l'ensemble des actions identifiées pour la période 2014-2017 et précise, pour chacune, les modalités d'intervention du PRNSN.



PANORAMA DES ACTIONS 2014 - 2017

Orientation n° 1

Pérenniser l'accès aux lieux de pratique des sports de nature par le soutien à la création et à la gestion de ceux-ci.

Il s'agit ici de conforter le rôle majeur des sports de nature dans le développement et la valorisation des territoires.

1 Inscrire les sports de nature dans les documents de planification territoriale

- 1.1 Accompagner les acteurs des sports de nature pour intégrer les Espaces Sites et Itinéraires (ESI) dans les documents opposables
- 1.2 Favoriser la prise en compte spécifique des sports de nature dans les schémas de développement du sport
- 1.3 Favoriser la prise en compte des sports de nature dans les outils contractuels de gestion des espaces naturels

2 Accompagner les territoires pour développer les sports de nature

- 2.1 Mettre en œuvre un service d'appui juridique
- 2.2 Favoriser la mise en place des CDESI et des PDESI

3 Favoriser la création, la gestion et la valorisation des lieux de pratique

- 3.1 Favoriser l'élaboration des règles d'équipement, d'aménagement et de sécurité dans un objectif de développement maîtrisé
- 3.2 Valoriser les atouts des sports de nature pour les territoires
- 3.3 Favoriser l'innovation territoriale dans la création et la valorisation des ESI
- 3.4 Valoriser les territoires destinations d'excellence des sports de nature
- 3.5 Améliorer le niveau de connaissances scientifiques relatives aux sports de nature

4 Organiser l'observation nationale des conditions d'accès aux lieux de pratique de sports de nature

- 4.1 Développer et animer l'outil de veille
- 4.2 Réaliser la synthèse et l'analyse de la veille
- 4.3 Récueillir des données relatives à la fréquentation des ESI

Orientation n° 2

Développer une pratique organisée à visée éducative en faveur du plus grand nombre.

Outre la volonté de favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous, cette orientation s'inscrit dans les priorités gouvernementales en matière d'emploi, de jeunesse et de santé.

1 Encourager la pratique sportive des jeunes et l'intégration des sports de nature dans les projets éducatifs

- 1.1 Élargir le programme incitatif *Sports de nature : tous dehors !* à destination des prescripteurs d'activité
- 1.2 Renforcer l'attractivité de l'offre de sports de nature à destination des jeunes
- 1.3 Cibler des milieux : programme Jeunes et Montagne, Jeunes et littoral, pratiques urbaines, pratiques rurales
- 1.4 Améliorer l'offre de sports de nature dans les projets éducatifs (projets éducatifs territoriaux, refondation de l'école...) et l'approche intégrée de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
- 1.5 Mieux connaître l'offre d'Activité Physique de Pleine Nature (APPN) en milieu scolaire

2 Qualifier la pratique et les pratiquants de sports de nature

- 2.1 Identifier les freins et les leviers à la pratique des sports de nature
- 2.2 Mieux connaître les pratiquants non fédérés
- 2.3 Accompagner les fédérations dans l'offre de pratique pour le plus grand nombre

3 Valoriser l'apport des sports de nature en matière de santé et de bien-être

- 3.1 Renforcer l'offre de sports de nature adaptée à des objectifs de santé et en tenant compte du vieillissement de la population
- 3.2 Améliorer les conditions de sécurité de la pratique et connaître l'accidentologie

4 Développer et accompagner l'emploi

- 4.1 Favoriser le développement de l'emploi dans les structures dans un objectif d'amélioration de l'offre

Orientation n° 3

Rassembler les données sur les sports de nature et développer les démarches de suivi et d'évaluation pour fournir des éléments de pilotage aux politiques de développement maîtrisé en région.

L'objectif est ici de formaliser un observatoire partagé dont les données contribueront à mieux appréhender le poids des sports de nature en mettant en place leur observation dynamique.

1 Élaborer une stratégie de recueil des données

- 1.1 Identifier les sources de données externes fiables par thématiques
- 1.2 Modéliser des méthodes de recueil de données
- 1.3 Mener des enquêtes

2 Analyser des données

Traiter, exploiter et représenter des données relatives :

- 2.1 à l'emploi
- 2.2 aux lieux de pratiques
- 2.3 aux manifestations sportives de nature,
- 2.4 à la connaissance des pratiquants,
- 2.5 aux projets éducatifs
- 2.6 au développement des territoires par les sports de nature

3 Communiquer sur les données et valoriser les bonnes pratiques

- 3.1 Diffuser les résultats et les synthèses de résultats
- 3.2 Animer et enrichir la base de données d'expériences
- 3.3 Suivre les porteurs de projets
- 3.4 Labelliser des méthodes et outils de recueil et d'analyse de données

Orientation n° 4

Rassembler, synthétiser, développer et diffuser l'expertise sur les sports de nature pour contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques.

Il s'agit ici de renforcer le rôle de centre de ressources et d'expertise au service des acteurs des politiques publiques nationales et territoriales du PRNSN.

1 Favoriser l'intégration des sports de nature dans les documents stratégiques et politiques contractuelles

- 1.1 Identifier l'éligibilité des sports de nature dans les politiques contractuelles
- 1.2 Favoriser la prise en compte des sports de nature dans les politiques contractuelles
- 1.3 Accompagner l'usage des mesures des politiques contractuelles

2 Participer à l'innovation dans les sports de nature

- 2.1 Favoriser l'émergence de projets expérimentaux et innovants
- 2.2 Observer des projets expérimentaux et innovants

3 Optimiser l'efficience du réseau des sports de nature

- 3.1 Créer des connaissances (niveau expert)
- 3.2 Partager les connaissances (niveau personnes ressources)
- 3.3 Stimuler les acteurs des sports de nature (niveau acteurs)

4 Diffuser l'information relative aux sports de nature

- 4.1 Recueillir et traiter l'information
- 4.1 Diffuser l'information

Orientation n° 5

Promouvoir la place de la France aux niveaux européen et international : échange de bonnes pratiques, animation de réseaux européens, coopération en matière de développement économique, de valeurs sociales et éducatives, de santé et de connaissance des pratiquants.

L'objectif ici est de promouvoir et confronter le modèle français en Europe, et de faire bénéficier les acteurs et les territoires français des futurs programmes européens. Cela passe également par la contribution aux orientations communautaires sur le sport et les politiques de cohésion. Au final, ce travail de développement des sports de nature en Europe doit profiter en retour à l'ensemble des pays d'Europe dont la France.

1 Améliorer l'échange de bonnes pratiques et favoriser la promotion des sports de nature en Europe par le réseau européen des sports de nature (ENOS)

- 1.1 Promouvoir et déployer les actions d'ENOS au niveau européen
- 1.2 Représenter les intérêts du réseau national des sports de nature
- 1.3 Garantir la continuité du concept de Nature & Sport Euro'Meet (les rencontres européennes des sports de nature)
- 1.4 Promouvoir et déployer les actions d'ENOS auprès du réseau national français des sports de nature

2 Promouvoir le modèle français de développement maîtrisé des sports de nature

- 2.1 Assurer la présence d'experts français et la présentation d'expériences françaises lors des événements internationaux
- 2.2 Garantir la prise en compte du savoir-faire français dans les travaux européens

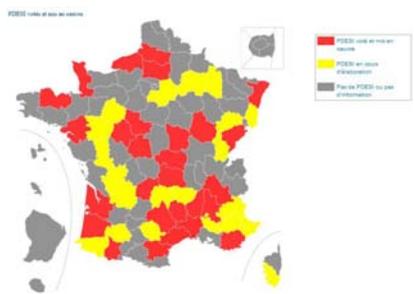
3 Améliorer la participation française aux projets européens

- 3.1 Porter le projet européen du réseau ENOS
- 3.2 Être partenaire de projets
- 3.3 Accompagner les porteurs de projet français et favoriser la coopération territoriale

UNE ORIENTATION, UNE AMBITION 2017

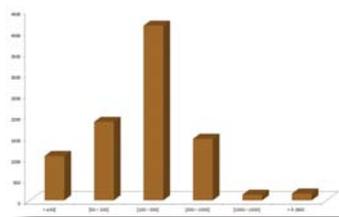
Orientation n° 1 => Ambition 2017

En 2017, les lieux de pratique sportive de nature sont institutionnellement reconnus. 50 % des départements français ont adopté leur PDESI : les documents d'urbanisme et de planification environnementale les intègrent pleinement. La responsabilité des propriétaires de ces lieux reconnus et celle des aménageurs sont clarifiées, celle des pratiquants est assumée.



Orientation n° 3 => Ambition 2017

En 2017, l'observatoire dynamique et partagé des sports de nature est en ligne. Il produit chaque année un tableau de bord du développement maîtrisé des sports de nature au service des territoires et des acteurs des filières sportives et professionnelles.



Orientation n° 4 => Ambition 2017

En 2017, les territoires et les acteurs disposent d'un centre de ressources et d'expertise piloté par l'État au service de leurs politiques de développement par les sports de nature. Le PRNSN est missionné pour animer cette expertise.



Orientation n° 2 => Ambition 2017

En 2017, chaque enfant d'une classe d'âge a vécu un séjour sports de nature avant la majorité. La pratique sportive de nature organisée par les associations a augmenté de 5 % depuis 2014.



Orientation n° 5 => Ambition 2017

En 2017, les modèles de développement maîtrisé des sports de nature sont valorisés en Europe et la gestion concertée des Espaces, Sites et Itinéraires se généralise. Les territoires français sont engagés dans la stratégie Europe 2020 et y intègrent



pleinement les sports de nature, les acteurs français portent des projets relatifs aux sports de nature financés par l'Europe.

LES MEMBRES DU GROUPE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Éric ALEXIS - Fédération française de spéléologie, Jean-Marc ALLAMAN - DRJSCS Limousin, Elodie BARES-ARRU - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie, Thierry BEDOS - PRNSN, Denis BOISSIERE - PRNSN, Pascal BONNETAIN - Conseil régional Rhône-Alpes, Claire BRUNET-LE ROUZIC - CREPS PACA, Jean-Marc CAIRO - Ministère de l'Intérieur, de l'Outre mer, des Collectivités locales et de l'Immigration, Johann CAUET - CNOSEF Paris, Daniel CHAREYRON - Fédération française de char à voile, Cédric CHAUMOND - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Sylvaine DELTOUR - Rectorat de l'académie de Grenoble, Patrick DEROGIS - École nationale de voile et des sports nautiques, Alexandre DODU - Fédération française de triathlon, Benjamin ÉLOIRE - Assemblée des départements de France, Sidonie FOLCO - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Rémi FORSANS - Outdoor Sports Valley, Céleste FRANCOIS - Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Francis GAILLARD - PRNSN, Laurent GERMAIN - Agence des aires marines protégées, Nicolas GOMORD - Conseil général de la Drôme, Jean-Louis GOUJU - CAFEMAS, Hervé JOSSERON - DRJSCS Rhône-

Alpes, Éric JOURNAUX - CREPS Toulouse, Henri LABBE - DRJSCS Bretagne, Catherine LAPOIX - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Antoine LE BELLEC - PRNSN, Pauline LECLERC - DDCS Finistère, Émilie LEMAISTRE - PRNSN, Christophe MARTINEZ - Fédération française de la randonnée pédestre, Sylvie MOUYON-PORTE - DRJSCS Haute-Normandie, Jean-Pierre NICOLLET - Parc national des Écrins, Thierry OLIVE - DRJSCS Corse, Jean-Luc PECQUEUX - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Gérard PELTRE - Ruralité - Environnement - Développement (RED), Marie PICUIRA - PRNSN, France PORET-THUMANN - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Lucile RAMBAUD - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie, Laurent RENOU - DRJSCS Rhône-Alpes, Olivier REYMBAUT - Académie de Limoges, Gaëlle RILLOT-GLOANEC - Assemblée des régions de France, David RONTET - PRNSN, Hervé SAVY - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Hervé SIMON - Conseil général de la Drôme, Frédéric STEINBERG - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Yves VERILHAC - Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Laurent VILLEBRUN - Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

